

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT****N ° 1483**

présenté par

Mme Leboucher, Mme Dufour, Mme Pascale Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, M. Tavel et
Mme Manon Meunier

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 6 par la phrase suivante :

« Cette liste contient au moins des indicateurs spécifiques aux travailleurs seniors occupant un emploi de cadres et professions intellectuelles supérieures. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à garantir que l'index seniors contienne au moins des indicateurs spécifiques aux travailleurs seniors occupant un emploi de cadre ou profession intellectuelle supérieure.